

LA ROCHE-VANNEAU

LE VILLAGE ET L'ÉGLISE

PAR le vicomte Pierre de TRUCHIS, MEMBRE TITULAIRE.

LE VILLAGE

La Roche-Vanneau ; Rocca Vanelli, dixième siècle, titre de l'abbaye de Saint-Seine ; La Roiche de Vanneaul, 1397, cerche de feux ; la Roiche de Vanneaul, 1442 et 1461, autres cerches de feux ; la Roche du Vannel, seizième siècle.

Selon une très vieille tradition locale, cette dénomination viendrait de ce que la grande roche qui se découpe sur le ciel au nord de l'étroit vallon et des maisons du village, était considérée comme le lieu où seraient *vannées* les âmes. De son sommet les âmes des justes monteraient au ciel et celles des réprouvés seraient précipitées dans le bas-fond du vallon sauvage.

Le territoire de la Roche était anciennement partagé entre plusieurs fiefs tous placés dans la mouvance de l'abbaye de Flavigny au bailliage de Semur. Il s'y trouvait en outre un petit prieuré bénédictin de très ancienne fondation, connu déjà du temps de Norgaud, évêque d'Autun au dixième siècle, et qui

dépendait au contraire de l'abbaye de Saint-Seine. La ferme était à la mense abbatiale de Saint-Seine (1).

Jadis un vieux château, sorte de citadelle très fortifiée, avait été bâti plus haut que le village sur le flanc de la montagne du Vanneau. Il était assis au pied de la roche taillée en falaise et commandait la petite vallée retirée mais fertile qui descend, de l'est à l'ouest, depuis Clirey jusqu'à Leugny et débouche dans celle de la Brenne au lieu dit *en Voisin*, à l'emplacement même d'une localité dont le sous-sol renferme encore probablement des restes de fondations et d'antiquités gallo-romaines (2).

Cette forteresse était flanquée de tours. L'une d'elles mettait en communication l'enceinte du château avec le dessus de la montagne au moyen d'un escalier intérieur qui aboutissait, vers la partie supérieure, à un pont-levis jeté sur la crête du plateau. C'est au bout de ce pont que se trouvait, dans les temps modernes, le jardin du château, aujourd'hui *le Champ Cornu*, arrosé par l'eau d'une source qui sourd en cet endroit. Le ruisseau se précipitait en cascade dans l'enceinte même de la forteresse (3).

La terre de la Roche et toutes ses dépendances faisaient donc partie des immenses domaines possédés par l'abbaye de Flavigny sous les successeurs de Widerade, au neuvième siècle, dans la région qui s'étend depuis Aubigny-lès-Sombernon au sud-est, jusqu'à Marmagne près Montbard au nord-ouest, et occupaient les deux vallées de la Brenne et de l'Ozerain, ainsi que probablement une partie de celle de l'Oze. Du moins le fief et la forteresse de Champrenault relevaient certainement de la même abbaye.

On sait qu'Adalgaire, évêque d'Autun, s'étant rendu maître du temporel de cette abbaye, l'an 882, en se faisant nommer abbé de Flavigny, ses successeurs donnèrent des fiefs à certains seigneurs selon leur bon plaisir ou leur

(1) Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, 1^{re} édit., tom. V, page 556.

(2) Lors de la construction de la ligne du chemin de fer des Laumes à Epinac, la tranchée pratiquée en cet endroit mit au jour des fondations et une voie construites, dit-on, à la manière romaine. On y trouva un nombre considérable d'objets intéressant l'archéologie. Ces objets ont disparu par l'incurie et le manque de surveillance de l'entrepreneur des travaux et des ingénieurs.

(3) Il ne tarit jamais. Quand les eaux sont grandes en hiver, la chute d'eau forme des glaçons suspendus dans le vide et du plus curieux effet.

intérêt, jusqu'à ce que Vaultier, l'un d'eux, prenant scrupule de cette sorte de mainmise de ses prédécesseurs, eût entrepris de rendre à l'abbaye son indépendance avec tous ses droits, et de la réformer en se démettant de sa qualité d'abbé en faveur d'Aldéric, moine de Cluny. C'était en l'an 990. Par la suite les abbés, en quête de ressources, créèrent également des fiefs.

Telle est l'origine de ceux de la Roche-Vanneau, de même que celle des fiefs de Clirey, de Leugny (territoire de la Roche) et de tant d'autres des environs.

L'histoire a conservé les noms de plusieurs de leurs possesseurs dont nous indiquons les principaux :

En 1204, Renaud de la Roche, chevalier, donne à l'abbaye de Flavigny les fonds qu'il possède à Villeferry et une métairie située à Clirey.

En 1252 et 1256, Gauthier, seigneur de la Roche, vend à frère Jean, abbé de Flavigny, la terre de Clirey et ses dépendances moyennant 200 livres et la reçoit en fief érigé à son profit par acte de la même année.

En 1303, figure Jehan de la Tournelle, en faveur duquel l'abbé de Flavigny crée un fief à la Roche-Vanneau au mois d'avril après Pâques.

En 1311, Jehan, seigneur de Saffres, reprend de fief des terres qu'il tient au même lieu, le lundi avant la fête de la Nativité de N.-D.

En 1314, Robert de la Tournelle reprend de fief des mêmes terres.

En 1366, 1367, 1369 et 1376, Jeanne Damas, dame de la Roche, reprend de fief entre les mains d'Alexandre de Montaigu, abbé de Flavigny.

En 1389, Eudes de Villiers, seigneur de la *Roiche du Vanneaul*, baille la déclaration et le dénombrement des terres qu'il détient au même lieu.

En 1401, Guillaume Poinceot reprend de fief de divers héritages assis aux lieux de la Roche, Clirey, Leugny et autres lieux contigus, le lundi après la Passion de N.-S.

En 1416, Jean de la Baulme, à cause de Jeanne de la Tour, sa femme, reprend de fief de la terre de la Roiche du Vanneaul, d'Ennocent de Neufville, abbé de Flavigny : lettre scellée de son sceau le 10 novembre.

En 1442, sous les sieurs de Vallesin et Guillaume Poinceot, le château est pris par les écorcheurs.

En 1445, Guillaume Poinceot paraît dans une lettre du duc faisant réserve du fief de la Roche ; la même année Pierre de la Baulme, chevalier, reprend de fief.

En 1461, Guy de la Baulme tient la forteresse.

En 1478 et 1479, le même figure dans le compte 12^e de Jacques Bertheau, prêtre, receveur de sa châtellenie de la Roche et de Marigny. On remarque encore au folio 1^o du compte de D. Bouyer (1), receveur de Guy de la Baulme, qu'il a été payé au curé Jehan Mathieu, une somme pour le service anniversaire du décès d'Alix de Luxeuil, dame de la Roche et d'Etai, et de même dix livres à Jehan Raquet, commandeur de Saint-Antoine d'Etai, pour deux messes célébrées dans la chapelle du château et une dans celle de la commanderie, puis au folio 25 du compte du même pour l'année 1490-1491, la somme de 19 livres versée à Jeanne de Longvy, dame d'Etai (2).

Après Jeanne de Longvy, qui paraît avoir tenu du fait de son mari les terres de la Roche-Vanneau, Leugny, Clirey, Marigny, Brain et autres lieux circonvoisins, entre quelles mains tombèrent ces terres ? nous n'avons pu le trouver. Une obscurité complète semble couvrir l'histoire de ces fiefs dans le cours du seizième siècle. Depuis lors nous savons qu'au 11 août 1603 Mathan Jacob, conseiller au bailliage de Semur, fit foi et hommage à l'abbé de Flavigny comme procureur et au nom de Nicolas des Barres, seigneur de Gissey et de la Roche, et que, le 4 avril 1605, dénonciation fut faite à Michel I^{er} du Faur de Pibrac, l'auteur de la branche de Bourgogne, pour avoir à reprendre de fief de l'abbé de Flavigny, au nom et comme mari de Claude

(1) Archives de la Côte-d'Or, E, 1654, registre Saint-Belin.

(2) Ces documents proviennent en partie des manuscrits de Semur et de Châtillon, en partie des *cerches des feux* et des comptes des receveurs déposés aux Archives de la Côte-d'Or.

Voici ce que disent quelques-uns de ces états appelés *cerches*, qui nous révèlent la situation navrante dans laquelle étaient tombées les campagnes d'Auxois à cette effroyable époque :

1442. La Roiche du Vanneaul, hommes sers de M. de Valletin et de Guillaume Poinceot, lesquels furent tous brulez et destruis et leur forteresse prise par les escorcheurs. Feux solvables 2, misérables 6, mendians 4 : 12.

1461. La Roiche du Vanneaul où il y a forteresse qui guère ne vault est à Guy de la Baulme ; hommes sers tailliables hault et bas, feux 17.

d'Estampes, pour les terres de la Roche et de Brain achetées par lui de Guillemette d'Orgemont, femme de François Juvénal des Ursins.

Ces terres passèrent à son quatrième fils, Jacques, puis, à la mort de celui-ci, à son cinquième fils, Michel-Clériade, et revinrent après lui à François, fils de ce dernier, qui les vendit en 1720. Leur acquéreur, Philibert Lorenchet, les revendit dès 1729 à André Baudry de Villaines, comme on le verra plus loin.

On trouvera également plus loin, dans la description de la chapelle seigneuriale de l'église Saint-Martin, les noms des derniers possesseurs de la terre de la Roche et de cette chapelle.

Le vieux château, pris et pillé d'abord par les Anglais à la fin de l'hiver de 1359, puis démantelé par les écorcheurs en 1397 et en 1442, était déjà à l'état de ruine en l'an 1461. Aussi regrettons-nous de ne pas savoir si Jeanne de Luyrieux, ou son fils Guy et sa belle-fille ne l'auraient pas réparé, et par suite de quelle circonstance ils se sont intéressés particulièrement à cette terre ou du moins à l'église du prieuré dont ils firent reconstruire l'abside et où Jeanne de Luyrieux devait élire sa sépulture.

Aujourd'hui du château il ne subsiste rien d'apparent, mais seulement quelques fondations des caves sous un petit bois taillis au pied du Vanneau.

Plus bas les maisons du village s'étagent sur le terrain en pente qui borde le ruisseau. Ce village est pauvre, quoiqu'il le soit moins qu'à plusieurs époques de son histoire. Cependant aux seizième et dix-septième siècles il avait pris un air de prospérité jusqu'alors inconnu. La population s'était beaucoup accrue avec la culture du chanvre et de la vigne, et tout un quartier commerçant s'était développé au midi du ruisseau. C'est dans ce quartier que se trouvait la chapelle paroissiale à l'époque où les bénédictins possédaient l'église Saint-Martin du prieuré. Cette chapelle fut détruite après l'abandon du prieuré, et son emplacement s'appelle encore *le Champ de la Chapelle*. Le chemin qui y accédait n'est plus actuellement qu'un chemin rural longeant le ruisseau de *la Rey Pierrot* ainsi que des prés. Autrefois il était bordé de masures habitées surtout par les tisserands qui trouvaient

dans leur situation une grande facilité pour baigner et travailler le chanvre. C'était aussi le quartier des pauvres gens.

Le chanvre fut longtemps une des principales productions du pays et celui du Vanneau et de Leugny passait pour être particulièrement beau. Aussi, au dix-septième siècle, le tissage y était-il florissant, car on comptait, dit-on, dix-sept tisserands dans cette ruelle.

Au nord du vallon, le gros du village s'était développé sur les ruines des dépendances du petit prieuré qui paraît avoir été déjà morcelé à cette époque. C'était le quartier des vigneron et des cultivateurs. Des maisons s'élevèrent dans les environs de l'église prieurale avec les matériaux provenant des constructions démolies, c'est pourquoi l'on voit dans plusieurs d'entre elles des détails intéressants de l'architecture du moyen âge, des corbeaux de porte du treizième siècle taillés avec crânerie et élégance et offrant plusieurs types inédits, puis des fenêtres écussonnées et ornées de serpes ou de grappes de raisins ou de roses, une console à tête sculptée du treizième siècle d'un certain caractère, plusieurs autres des quinzième et seizième siècles d'un beau galbe et d'une bonne exécution.

Au nord-est du village et sur un terre-plein qui domine l'église, une vaste maison surmontée d'une tête de cheminée cylindrique bien appareillée mais incomplète, le tout abandonné aujourd'hui, et des restes de constructions maintes fois remaniées et percées d'ouvertures dont les tailles proviennent des quatorzième et quinzième siècles, sont, avec l'église, les seuls restes du prieuré.

Cependant, d'après une tradition qui se perpétue à la Roche, il existait jadis un souterrain ayant mis en communication le prieuré et l'enceinte du château, mais il n'en peut être montré aujourd'hui aucune trace certaine.

Ainsi les souvenirs du passé s'effacent et deviennent en quelque sorte légendaires dans ce village qui se dépeuple de nouveau. Des transformations successives et des destructions de maisons remplacées par des cultures ont beaucoup changé son aspect et tendent à lui redonner l'air de solitude qui avait attiré autrefois dans ce lieu les disciples de saint Benoît.

ÉGLISE SAINT-MARTIN

I.

LA NEF

L'église est orientée et formée de constructions disparates. La tour carrée, vraisemblablement du douzième siècle, qui sépare la nef de l'abside, est lourde, écrasée et percée sur les quatre faces, à l'étage supérieur, de fenêtres géminées à plein cintre. La retombée des cintres s'opère au centre sur un sommier en encorbellement que supporte, dans chaque fenêtre, une courte colonnette cylindrique d'une bonne facture et dont le chapiteau cubique est arrondi au bas de la corbeille.

Cette tour, construite dans un appareil assez régulier, mais qui a été maladroitement enduit de ciment, est couronnée par une corniche à modillons d'un relief peut-être insuffisant. Elle supporte, en guise de flèche, une pyramide octogonale en moellons de tuf, flanquée à sa base de quatre pyramidions trapézoïdaux qui se terminent chacun par une bille en pierre. Le beffroi est des plus simples et très vieux, mais les anciennes cloches ont fait place à de nouvelles en 1820.

La porte principale de l'église est précédée d'un porche rectangulaire sans caractère, supporté en avant par deux piliers carrés massifs, vraisemblablement des dernières années du quinzième siècle. Elle a conservé un système de fermeture en bois qui peut dater, comme elle, du treizième siècle et consiste dans un grand verrou s'enfonçant tout entier, pour l'ouverture des battants, dans un trou ménagé à cet effet entre les deux parements du mur pignon. C'est un des rares spécimens subsistants de ces fermetures en

bois en usage dans la Bourgogne avant les temps modernes. Le verrou actuel n'est pas le primitif. Il mesure 2^m 14 de longueur.

L'église de Missery en offre un autre exemple du quinzième siècle, mais moins intéressant. La barre, au lieu de glisser à va et vient dans le blocage du mur, bascule au centre pour pénétrer et se fixer dans deux profondes entailles pratiquées dans les ébrasements en pierre de taille.

Deux encorbellements moulurés dans le type du treizième siècle ornent les pieds-droits de l'encadrement de la porte qui donne accès à la première partie de l'église, presque entièrement reconstruite dans la période de transition du quinzième au seizième siècle.

Cette partie forme une nef de moyenne dimension (1), recouverte dans le goût de l'époque par une charpente en chêne, lambrissée en berceau et qui laisse apparents cinq tirants assez frustes chanfreinés de même que leurs poinçons. Au nord cette nef ne reçoit la lumière vers son centre que par une sorte de meurtrière rectangulaire de 0^m 15 de largeur sur 0^m 60 de hauteur, qui semble, ainsi que le mur environnant, provenir de la construction primitive. On voit à l'extérieur de ce mur une porte murée qui paraît dater du treizième siècle et avoir mis en communication le prieuré et l'église. La nef est éclairée au midi par deux fenêtres dont l'une est moderne. L'autre, dans le goût de la décadence du style ogival, surmonte la petite porte latérale du même temps.

A l'orient de cette fenêtre et plus haut que la porte, une niche extérieure dont la tablette est moulurée et écussonnée, abrite une *MATER DOLOROSA* plus récente qu'elle.

Cette nef contient également, au midi et en avant, une chapelle actuellement dédiée à la sainte Vierge, mais qui était peut-être placée dans le principe sous le vocable de la *Nativité* figurée dans sa verrière. Cette chapelle était connue autrefois sous le nom de Chapelle Champy, si l'on en croit l'abbé Collon, auteur de curieux manuscrits sur la région de Vitteaux (2).

(1) Longueur : 23^m 90 ; largeur : 5^m 80.

(2) Pierre Collon, un curieux des choses du passé, naquit vers le milieu du dix-huitième siècle à Vitteaux, d'une famille appartenant à la vieille et honorable bourgeoisie de cette petite ville. Il fut d'abord mépar-

Cependant à droite de la baie d'accès on voit, incrustée dans le mur, une petite pierre de fondation sur laquelle on lit l'inscription suivante gravée en caractères très petits et plus ou moins altérés par le temps et les badigeons :

*L'an mil cinq cens et trante le
quatriesme iour du mois de
septembre ont fondez ung an
niversaire Guille et Martene
Cornette en l'esglise prochieale
de la Roche du Vaneau sus
une piece de terre estant en
taire franche et gile contenāt an
viron trois journeaul tenēt d'ug
costē à madame la cōtesse et
d'aultres heritiers de feu lou taterois
sies p̄ dessus au chemin commun p̄mi
lēgles cure ou viquere sont et seront
tenus dire et celebre chacun an le
vandredi des quatre tans de Mōs
Saīct Mathieu assavoir vespres de
mors, vigilles, aliene et trois
petites messes et une grā messes de
requien et c'est a p̄retuitē reçu p̄moi*

(Signature du notaire illisible.)

tiste et chapelain de la chapelle le Boiteux dans l'église Saint-Germain de Vitteaux, puis desservant de Dracy. Après la tourmente révolutionnaire il fut curé doyen d'Aignay-le-Duc, puis de Saint-Jean-de-Losne, où il mourut sous le règne de Louis-Philippe.

Profitant de l'incurie trop générale à la fin du dernier siècle et de l'abandon de bien des choses précieuses durant la Révolution, il réunit tous les documents qu'il put trouver offrant de l'intérêt à l'historien. En même temps il releva dans presque toutes les églises et châteaux du bailliage les chartes, titres, mémoires et souvenirs qu'on lui fit connaître. C'est avec tous ces matériaux et à l'aide d'une assez exacte connaissance des anecdotes de l'histoire locale qu'il rédigea les *Mémoires historiques sur Vitteaux*, six forts volumes appartenant aujourd'hui à la Fabrique de l'église Saint-Germain.

On réunit encore après lui, en deux volumes, des liasses de notes écrites sans ordre. Ces deux volumes sont en la possession de M. Victor Moreau, de Vitteaux.

Les œuvres de l'abbé Collon sont une vaste compilation de matériaux souvent mal coordonnés et réunis au hasard, mais ils sont d'autant plus précieux que les sources auxquelles il les puisa sont à peu près toutes perdues.

La terre mentionnée dans l'inscription est un bon pré dont les curés jouissaient encore avant la Révolution en acquittant la fondation.

L'abbé Collon, qui nous fournit ce renseignement, le tenait de l'abbé Pinot, alors curé de la Roche.

La chapelle, très exiguë, est presque entièrement occupée par un autel moderne en bois. Elle date évidemment de la reconstruction du début du seizième siècle. Les nervures de la voûte se croisent au centre et prennent naissance sur des corbeaux barbares dont deux portent encore des faces humaines. A gauche de l'autel et sur la couverture de la piscine, on voit en gros caractères les initiales des nom et prénom du fondateur G C suivies de la lettre P. La fenêtre de cette chapelle est ornée d'une claire-voie en pierre ajourée dans le même style et pauvrement exécutée avec une épure imparfaite. La claire-voie ménage, séparés par le meneau central, deux compartiments principaux se terminant à la partie supérieure par des lobes circonscrits entre les redents qui renforcent la courbe et la contre-courbe. Le sommet du fenestrage est insuffisamment évidé. Ses ajours, très exigus, ne sont garnis que de verres de couleur. Le seul mérite de cette fenêtre est de renfermer dans deux compartiments une verrière d'une assez grande délicatesse d'exécution et composée de trois sujets distribués dans deux registres.

Le registre supérieur contient une Nativité en deux tableaux : A droite du meneau, la Vierge est à genoux devant l'enfant Jésus couché à terre dans une auréole rayonnante entre le bœuf et l'âne. Saint Joseph tient la lanterne en s'appuyant sur un mur. Derrière la Vierge, bâtiment porté par des piliers et avec soubassement en pierres. Dans le lointain, deux bergers gardant des moutons sont avertis de la naissance du Sauveur. L'un d'eux ploie le genou, l'autre montre du doigt le ciel ; au-dessus de ce tableau, deux anges à mi-corps tiennent un phylactère dont l'inscription ne comporte que cette citation inachevée : *Gloria in excelsis Deo et in [terra]*.

Le lobe évidé à la partie supérieure de ce compartiment renferme un écu en verre translucide et à bordure jaune. Sur cet écu la lettre G, très grande, dans laquelle une petite croix pastorale est mise en pal.

A gauche du meneau figure un saint dont la caractéristique est indéter-

minée. Il est mitré et en chape et tient la crosse d'une main et un râteau de l'autre. Il assiste le fondateur de la chapelle qui est à genoux, les mains jointes, revêtu du surplis et tourné du côté de la Nativité. Au-dessus de ces personnages, dans un lobe pareil au précédent, un écusson logé dans un chapelet déroulé en couronne. Il renferme les initiales G C et au-dessous la lettre P, ces trois lettres contournées.

Le fondateur tient à la main un phylactère liséré de jaune, qui se déroule autour de sa tête sur le fond de grisaille. L'inscription, en caractères noirs du temps, n'est plus guère lisible, les lettres ayant en partie disparu. Suivant l'abbé Collon il faut les lire ainsi : *Impétre moy vierge pucelle de mo salut bone nouvelle.*

Le verre sur lequel était peinte la figure de ce personnage et une partie du phylactère, de même que celui où était représenté le bas du corps, ont perdu leur couleur.

Le registre inférieur contenait deux tableaux sur verre encadrés de bordures colorées. Trois morceaux de ces bordures subsistent seuls autour de chacun d'eux. Le reste de la bordure a été détruit. Quant aux deux tableaux de ce registre, ils ont perdu leur coloration et même le tracé du dessin. On entrevoit difficilement aujourd'hui, dans un certain jour, sur les verres redevenus translucides, une apparence d'esquisse très pâle dont le contour est accusé par la forme des plombs.

Dans le tableau de droite quatre personnages debout, deux femmes enveloppées dans leur long voile et deux hommes vêtus de l'ample accoutrement des prêtres hébreux et coiffés de bonnets asiatiques. La femme du milieu tient une palme, celle de droite paraît tenir, devant la précédente, et avec l'aide du prêtre le plus rapproché, une chose indéterminée qui a pu être un enfant étendu sur un linge. Le quatrième personnage, à gauche des précédents, s'approche, la main droite en avant. Ce tableau doit vraisemblablement représenter une Circoncision.

Les fragments de sa bordure représentent des enroulements de banderoles autour d'une baguette. Sur le fragment le mieux conservé on lit : *Maria*. L'inscription des deux autres est plus ou moins effacée. L'abbé Collon nous

apprend (1) qu'on lisait encore, au commencement du dix-neuvième siècle, sur l'un d'eux : *Dieu soit loué*, et sur l'autre : *Louès Dieu*, — ces inscriptions en caractères gothiques, — et que le prêtre figuré plus haut était un certain Champy, natif de la Roche où sa famille était établie avant de se répandre à Vitteaux et à Grosbois.

Le tableau de gauche renferme indubitablement les rois mages offrant des présents à l'enfant Roi. La Vierge assise tient sur ses genoux Jésus nimbé et joyeux, tourné du côté des mages. Le roi mage planté debout un peu en arrière, est coiffé de la tiare; le second, plus en avant et tête nue, fait la génuflexion en présentant une sorte de petit édicule. Le troisième se découvre en offrant de la main droite un autre édicule. Derrière ce dernier personnage, une tour crénelée et surélevée. Derrière la Vierge, une maison dont on voit la porte. Les trois morceaux de bordure subsistants sont des fragments d'une guirlande de feuilles gris clair avec nervures jaunes relevées par un fond noir dont les vides sont occupés par de minuscules coulants enroulés à la mode du temps.

Comme interprétation des sujets, ce vitrail est assez bon, mais comme disposition et travail de verrerie, il est beaucoup moins satisfaisant. D'une part les tableaux du registre inférieur sont trop petits par comparaison avec l'échelle de la Nativité, et d'autre part certains verres ont beaucoup plus souffert que les autres de leur pose défectueuse. Ils ont été placés maladroitement, la face interne à l'extérieur, et la peinture a disparu sous l'action du temps, ce qui dénote un vice de fabrication. Dans le registre inférieur elle n'est conservée que dans la bordure. Nous y trouvons la preuve d'une fabrication bien inférieure à celle des siècles précédents.

Les figures et les détails sont exécutés dans une grisaille rehaussée de jaune très vif, imitant peut-être de la dorure. C'est ainsi que l'on voit en jaune les cheveux, la bordure du vêtement de la Vierge, la chape du saint mitré qui est enrichie de dessins, la toiture du bâtiment du tableau de la Nativité, les revers des phylactères ornés d'oves, et divers autres détails qu'il serait trop long d'énumérer.

(1) *Mém. hist. sur Vitteaux*, vol. V, page 1161. — Voy. p. 261, note.

La naïveté du dessin donne à ces différents tableaux un style particulier qui a beaucoup de charme ; la sobriété et la douceur de leur coloration, seulement jaune, attestent le mérite de l'artiste qui avait su comprendre que des couleurs violentes eussent nui à l'effet du vitrail, mal placé dans un coin retiré de la nef.

Aujourd'hui il y a urgence, pour sauver les parties restées coloriées, de le faire remplacer par un bon verrier dans le sens normal.

Proche de cette chapelle, à droite de l'arc en plein cintre du rez-de-chaussée de la tour romane, se trouve un *Ecce Homo* en pierre, du seizième siècle, tenant une longue corde, mais dépourvu de mérite. Sur le corbeau de support, en pierre dure et d'un bon style [extrême fin du gothique flamboyant], on voit une mouluration sculptée.

Deux anges, dont l'un porte la croix et l'autre la colonne de la flagellation, soutiennent au centre un écusson où sont encore gravées les mêmes initiales que dans l'écu ci-dessus décrit, G C, surmontant la lettre P.

Derrière l'Homme-Dieu, et, sur l'enduit, une peinture à l'huile, de même époque, représente, au premier plan, le calvaire avec une seule croix et, au second, Jérusalem. Plus à gauche, une petite peinture, placée là bizarrement en manière d'ex-voto ou de dévotion particulière, personnifie sainte Marguerite, debout à côté du dragon ailé.

On voit aujourd'hui, sous l'*Ecce Homo*, une petite cuve baptismale moderne (1) à laquelle on a donné comme couvercle un plat creux en cuivre du seizième siècle, autrefois destiné aux quêtes et encore en bon état. Deux Hébreux, martelés au fond de la cavité, plient sous le poids du raisin de la Terre promise.

(1) Suivant la liturgie, elle devrait être placée au bas de la nef, à gauche de l'entrée.

II.

L'ABSIDE

On ne peut pénétrer de la nef dans l'abside que par l'étage inférieur de la tour romane, sorte de chalcidique (1) ouvert sur les quatre faces par des arcs en plein cintre et dont le sol paraît avoir été exhaussé à une époque déjà très ancienne. Les deux arcs latéraux sont fermés par des murs moins anciens qu'eux. Les piliers de support, à section rectangulaire, sont en gros appareil assez fruste, et la voûte, assise sur les quatre arcs doubleaux, se trouve percée au centre d'un large trou circulaire, aménagé pour le passage des cloches.

Cette voûte offre cette particularité qu'elle n'est pas une coupole hémisphérique et n'est pas davantage une voûte d'arêtes romaines. C'est une sorte de calotte à quatre pans concaves sur le plan horizontal, mais timidement accusés. Elle exprime bien les incertitudes des constructeurs de l'époque de transition de l'ère romane à l'ère ogivale, qui cherchèrent longtemps en Bourgogne (2) les moyens de voûter sous les charpentes par mesure de sécurité contre les incendies, et de remplacer les coupoles, d'un usage restreint, d'une construction toujours difficile et coûteuse, par des voûtes se prêtant mieux à l'élargissement des transepts, sans exiger des murs d'une épaisseur assez forte pour résister à la poussée de leur charge. Ils tentèrent

(1) Il mesure 4^m 15 de profondeur sur 5^m 84 de largeur.

(2) N'oublions pas que la solution des mêmes problèmes fut cherchée dans le Languedoc, l'Auvergne, l'Île-de-France et la Bourgogne par des voies très différentes qui procédaient toutes du principe romain ou du principe syrien. — Voir dans le *Dictionn. raisonné de l'architecture*, de Violet-le-Duc, les articles *Construction* et *Voûtes*. — Les Auvergnats et les Poitevins surent, les premiers, résoudre ces problèmes d'une façon rationnelle et pratique, mais dans laquelle ils se confinèrent longtemps, tandis que les constructeurs de l'Île-de-France marchaient dans le progrès, de déduction en déduction. Tout le onzième siècle et presque tout le douzième furent une ère de tâtonnement pour les Bourguignons et les Champenois qui, profitant ensuite de l'expérience acquise par leurs voisins, surent les supplanter presque d'un bond en définissant et appliquant avec un entier succès les principes auxquels est dû l'épanouissement de l'art ogival.

alors de remédier à cette difficulté en élevant le point de centre des arcs doubleaux, et furent entraînés naturellement à contrebuter des segments d'arc mis de plus en plus en évidence et à remplacer les berceaux annulaires, d'abord par des voûtes d'arêtes et plus tard par des voûtes en ogive.

Les tâtonnements résultant de ces hésitations ont provoqué des tentatives très différentes que l'on peut suivre avec intérêt dans les vieilles églises de ce temps, encore fréquentes dans les anciens bailliages de Semur, d'Avallon et de la Montagne.

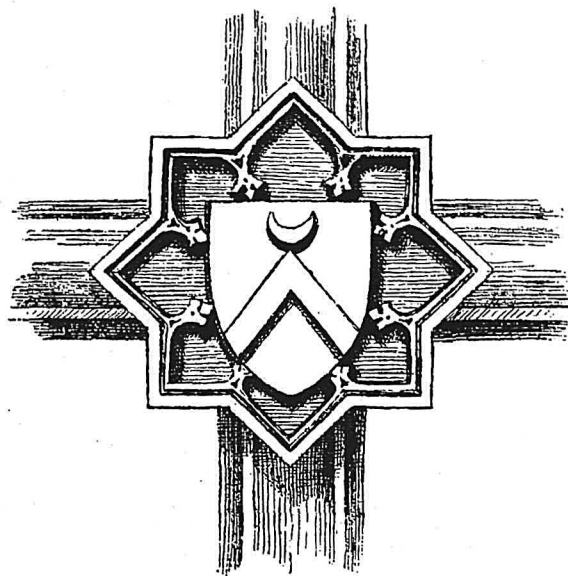
On voit, sous l'arcade méridionale, une console allongée en forme de tablette et chargée de moulures, qui y a été placée vers la fin du quinzième siècle pour recevoir sans doute la figure en pierre d'un personnage inhumé en cet endroit (1). L'abside est rectangulaire (2). Elle renferme deux travées recouvertes par des voûtes en ogives dont les arêtes prennent naissance, à chaque angle, sur une colonne cylindrique engagée. Ces colonnes offrent cette particularité qu'elles ont des chapiteaux comme celles des édifices du treizième siècle, tandis que leurs bases rétrécies sont sculptées dans le goût bâtard et pauvre de la décadence gothique. La corbeille des chapiteaux est ornée de trois arcatures sans relief, placées comme des écailles renversées.

A l'intersection des nervures de la travée orientale il y a un écusson logé dans un encadrement mouluré et sculpté avec recherche, aux armes de Luyrieux : *d'or, au chevron de sable, avec un croissant comme brisure*. Ces armes sont celles de dame Alix de Luyrieux, femme de Pierre de la Baume, chevalier, écuyer tranchant du duc de Bourgogne en 1418. Il porte également le signe ou signature du tâcheron qui l'a exécuté. Le même signe existe encore sur la piscine de la chapelle, puis au-dessus du *ciborium*, ainsi que sur

(1) Sous le transept et très proche de cette console on peut voir, dans le dallage, une pierre tombale de médiocre dimension, en calcaire bleu de la plaine, de mauvaise qualité et très usée, qui, d'après les caractères de son inscription encore visibles, paraît être du même temps qu'elle. On peut lire seulement que cette tombe est celle d'un nommé Jehan Blanchot.

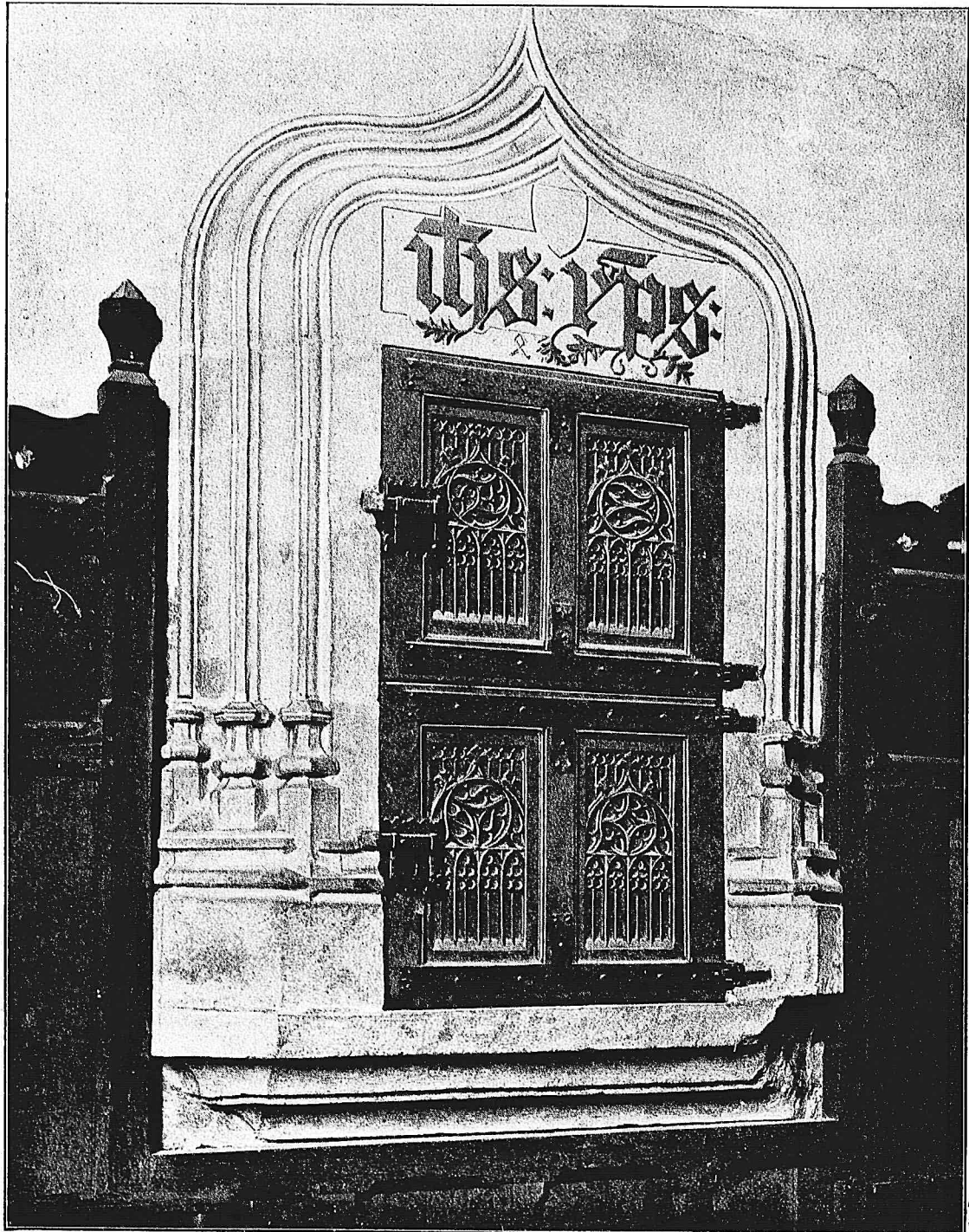
(2) Elle est de 9^m 10 de longueur sur 5^m 85 de largeur.

certaines pierres de l'extérieur de l'église, notamment sur un contrefort où étaient sculptés des blasons, détruits depuis.



Tous ces détails et le faire apparent de l'édifice indiquent que l'abside a été entièrement reconstruite à l'époque de transition du quinzième au seizième siècle. Les fenêtres spacieuses ouvertes sur deux faces de l'abside présentent en effet le style caractéristique de ce temps. Du reste cette date est encore confirmée par deux autres fenêtres étranges — élucubration presque grotesque d'un maître maçon que ne bridaient plus les rigides formules du style déchu — que l'on voit du côté de l'évangile. Car elles sont bien de ce temps où le goût avait baissé et où la recherche de l'extraordinaire semble être le but visé par tous les constructeurs.

Le parement extérieur de l'abside est dans un bel appareil et les tailles en sont très soignées. Il faut remarquer la bonne exécution des contreforts



ÉGLISE DE LA ROCHE-VANNEAU

PORTE DE L'ARMARIUM



jetés en arceaux sur un passage pour contrebuter les murs du nord et de l'est.

La structure du magnifique *ciborium* ou plutôt *armarium*, édifié en dessous de la plus orientale des deux singulières fenêtres dont nous venons de parler, est des plus élégantes et sa belle ordonnance en fait un édicule peut-être unique en son genre.

En effet, cet édicule, à la fois tabernacle et placard, d'une grande dimension, doit être un des plus remarquables qui se puissent voir en Bourgogne. A l'extérieur, il est richement mouluré et sculpté. L'encadrement est formé de trois rangs de grêles colonnettes à gorges et facettes, serrées les unes contre les autres, et se termine en accolade dans le corps même de la tablette inférieure de la fenêtre qui le surmonte.

Construit intentionnellement en relief pour honorer son précieux dépôt, il est divisé en deux étages et peint en rouge intérieurement. L'étage supérieur devait renfermer le saint-sacrement, l'étage inférieur, l'ostensoir et des reliquaires. Ce qui le confirme, c'est l'inscription sous l'accolade, en gros caractères gothiques, des monogrammes du Christ, réunis et ornementés en feuillages.

Deux portes en chêne, superposées et solidement ferrées au moyen de robustes bandes de fer fixées par des clous prismatiques très saillants, mettaient en sécurité le riche dépôt. Elles se ferment au moyen de vertevelles à platines qui sont découpées, comme l'est du reste l'extrémité des bandes. Ces portes sont artistement travaillées. Chacune est ornée d'une double fenestration aveugle, fouillée d'une main hardie.

Au dernier siècle on conservait encore, dans ce placard, une monstrance en cuivre. « Ce reliquaire étoit doré à l'or moulu, raconte l'abbé Collon. Le pied à pans coupés étoit surmonté d'une bague renfermant des chatons de différentes couleurs. Le dessus se terminoit en forme de croix. Aux extrémités des bras on lisoit ces mots : *Jesus, Maria*, et sur le pied étoit gravée, en lettres gothiques, l'inscription suivante : *Jehan Bisot de Flavigny donne ce reliquaire ci à l'église Saint Martin de la Roche du Vanneaul auquel il y a de la vraie croix.* »

III.

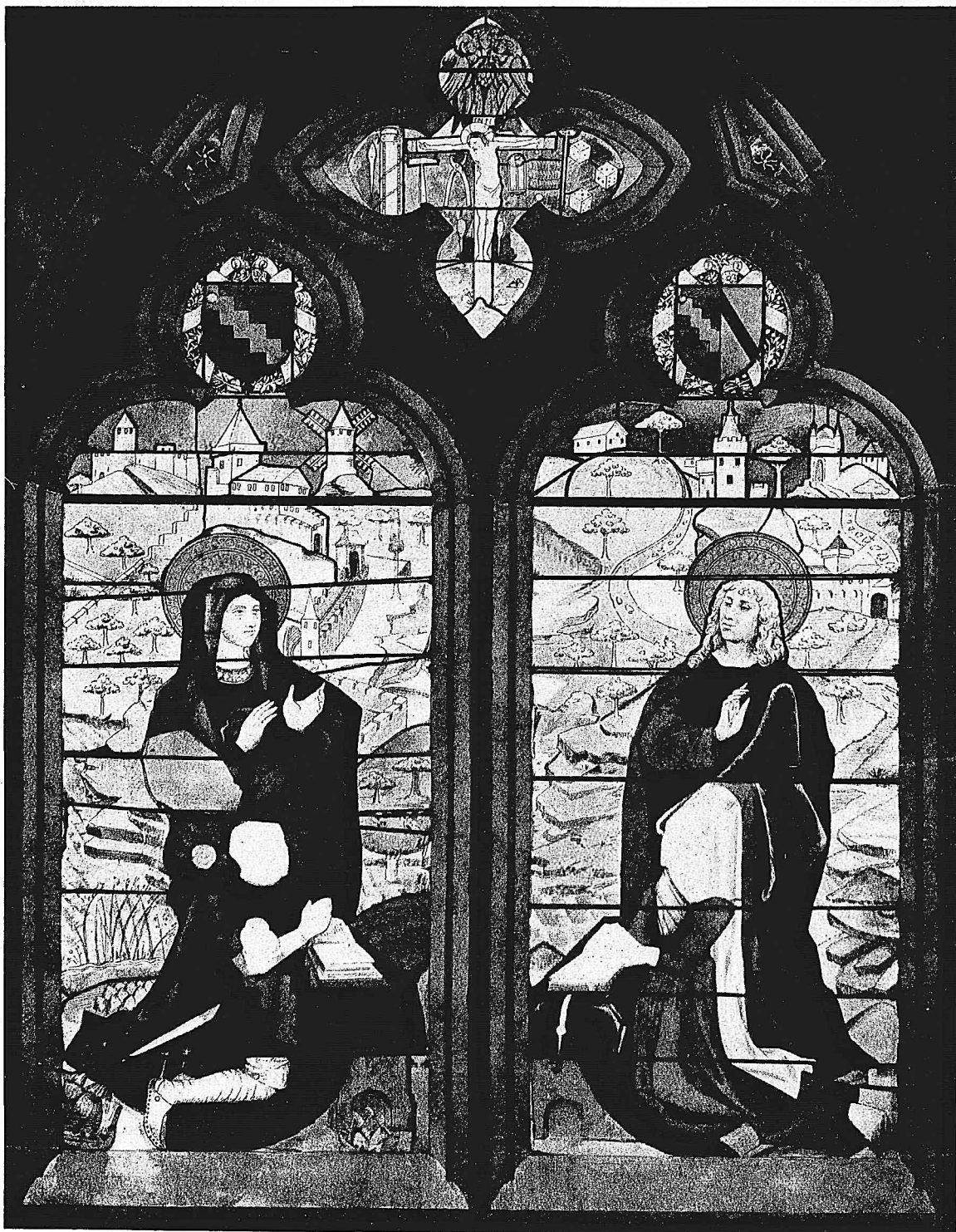
LA VERRIÈRE DE LA FENÊTRE ABSIDALE

Une fenêtre géminée occupe le milieu du fond de l'abside. Sa claire-voie, assez correctement exécutée, a conservé à peu près en entier une belle verrière, aux couleurs chaudes et puissantes. Cette claire-voie forme d'abord deux divisions terminées, chacune, à leur partie supérieure, par un lobe circonscrit dans les courbes de deux rameaux, selon le type ordinaire des fenêtres à claire-voie de ce temps, puis, tout au haut, un quatrilobe allongé, autour duquel les branches de pierre évident à droite et à gauche un trapèze aigu, en forme de virgule.

Les vitraux des deux compartiments inférieurs contiennent chacun deux personnages : à gauche, une sainte nimbée placée debout et tournée vers la droite, les mains ouvertes comme par surprise et, plus en avant, un gentilhomme vu de profil, agenouillé sur l'ample tapis écarlate dont est revêtu son prie-Dieu. Un jeté violet s'étale sur la tablette et, par-dessus le tout, les mains du personnage reposent sur l'évangile ouvert.

En face de lui, dans le vitrail de droite, un saint nimbé debout. En avant du saint, une dame agenouillée sur un autre prie-Dieu et tournée vers son mari, les mains jointes sur le saint livre ouvert. Comme fond à chacun de ces groupes, paysage varié que nous décrirons plus loin.

Le gentilhomme est revêtu d'une armure recouverte d'une cotte ou d'un péliçon aux couleurs de son blason : or bruni avec bande vivrée d'azur, vêtement assez court qui arrive à peine au-dessus des genoux et laissant voir le fourreau de l'épée à pointe dorée ; aux bras, gantelets et cubitières d'acier avec rebords et clous dorés ; aux jambes les grèves et les solerets ; aux talons des éperons à longue tige également dorés. En un mot, sa tenue est celle d'un chevalier.



ÉGLISE DE LA ROCHE-VANNEAU

VERRIÈRE DE LA FENÊTRE ABSIDALE



Dans le paysage du fond figurent, au haut d'un escarpement boisé et d'une muraille crénelée, un moulin à vent, une église fortifiée et un château fort.

La sainte est vêtue d'une robe violet très foncé, à collet d'or chargé de perles, la tête couverte par l'ample vêtement bleu à revers verdâtre qui lui sert de manteau et dont la traîne, relevée par une agrafe d'or, s'étale derrière les jambes du chevalier. Des larmes coulent de ses yeux.

La châtelaine figurée dans le vitrail de droite, disposé de la même manière que le précédent, est agenouillée, les mains jointes sur un livre ouvert : robe violette ouverte et guimpe plissée, ceinture rouge. Sur la guimpe, écharpe fixée par une épingle d'or. Sa volumineuse cornette fait un singulier contraste avec ses bras grêles et sa robe dont les plis, d'abord droits, se ramassent ensuite sur ses pieds. C'est une sorte de cône ou chaperon posé sur la calle blanche, soigneusement repassée, qui retombe derrière elle et se replie sur le bas de la robe. Le prie-Dieu, en bois clair, est garni d'un long tapis brun rouge que recouvre un jeté vert étendu sous elle.

Le saint qui l'assiste est presque de face. Son regard ému se fixe sur le gentilhomme agenouillé dans l'autre division, tandis que la main droite s'élève dans le geste peut-être un peu banal de la surprise. Des larmes perlent sur ses joues. Sa robe rouge se voit par les échancrures et sous les pentes des bras du biau brun sur lequel est jeté un surcot jaunâtre.

Derrière ce saint, dans le fond lumineux du vitrail, un chemin sinueux conduit à la porte d'une église fortifiée. Deux autres chemins gravissent, au milieu des arbres, les pentes raides de deux monticules séparés par un vallonement où se dresse la tour crénelée d'une forteresse. Ces monticules sont eux-mêmes couronnés, l'un par une maison, l'autre par une citadelle avec donjon flanqué d'échauguettes.

Dans le lobe supérieur de chacune des deux divisions du vitrail et au centre d'une couronne de feuilles en grisaille et de fleurettes d'or liées par des rubans d'argent entrelacés, se trouve un écusson :

A gauche, les armes de la Baume : *d'or, à une bande vivrée d'azur chargée en chef d'une étoile d'argent* ;

A droite, un écu mi-parti : à dextre : les armes de la Baume, comme

dans le précédent, et à senestre : *d'azur, à la bande d'or*, qui est Longvy.

L'étude de ces blasons nous autorise à identifier les deux personnages de la verrière avec Guy de la Baume, seigneur de la Roche en 1498, et sa femme, Jeanne de Longvy. C'est par erreur que Courtépée (1) donne à Guy pour femme Jeanne de Mouy, laquelle épousa, en 1534, Joachim, petit-fils de ce dernier (2).

Le quadrilobe allongé du haut de la claire-voie contient une crucifixion autour de laquelle sont rangés les instruments de la Passion, le sablier, les trente pièces d'or et les trois dés du sort.

Tout au sommet, dans le lobe terminal, une Trinité des plus curieuses, figurée sous les traits de personnages ailés et couverts de plumes, priant, les mains jointes et unies. Celui du milieu est de teinte vert d'eau vif, ceux de gauche et de droite, de rouge pourpre.

Il faut remarquer cette figuration singulière qui répond bien aux idées et

(1) Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, 1^{re} édition, t. III, p. 579.

(2) Guy de la Baume, seigneur de la Roche-du-Vanel, d'Attalens en Suisse, puis comte de Montrevel, après la mort de Jean de la Baume, son cousin, fut l'un des 200 gentilshommes qui jurèrent, en 1455, pour le duc de Savoie, le traité d'alliance fait entre le roi Charles VII et ce prince, et l'un de ceux qui accompagnèrent Philippe de Savoie, comte de Bauge et seigneur de Bresse, au voyage qu'il fit en France en 1464. Le roi Charles VIII lui accorda 300 livres de pension en 1487 et il en jouissait encore pour moitié en 1498. Il assista à l'entrée que fit à Dole l'archiduc Philippe en 1501, suivit en Allemagne Marguerite d'Autriche, douairière de Savoie, lorsqu'elle s'y retira et auprès de laquelle il fut en grand crédit ; elle le fit son chevalier d'honneur et l'un de ses exécuteurs testamentaires, et le députa aussi, le 20 juillet 1512, pour recevoir l'hommage que le seigneur de Vergy lui devait à cause de ce qu'il possédait en la Saunerie de Salins. Il avait transigé, le 29 novembre 1504, sur le différend qu'il eut avec son fils aîné pour les biens et le titre de comte de Montrevel, étant convenus que tous les biens se partageraient entre eux par moitié et qu'il jouirait du titre de comte conformément au traité de Bauge.

L'empereur Charles V, n'étant encore que prince d'Espagne, l'honora du collier de la Toison d'or en 1516, mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort la même année après avoir fait son testament dès le 25 juin 1510.

Femme, Jeanne de Longvy, fille de Jean de Longvy, seigneur de Raon et de Givry, et de Jeanne de Vienne, dame de Paigny. D'eux vinrent cinq enfants.... Le troisième, Claude, chevalier, baron du Mont-Saint-Sorlin, seigneur de la Roche-du-Vanel, fut le père de Marc, chevalier, comte de Montrevel, connu du vivant de son père sous le titre de seigneur de Bussy [la Pesle], puis seigneur de Vassy et de Châteaувilain, capitaine en 1515 et 1525, puis lieutenant général sous François I^{er} au gouvernement de Champagne et de Brie, lequel eut de sa seconde femme, Anne de Châteaувilain, un fils, Joachim, né après 1508, qui épousa par contrat du 2 janvier 1534 Jeanne de Moy, et en eut trois filles. — Voir le Père Anselme, t. VII, pages 43 et suivantes.

au goût du temps. Elle paraît avoir été adoptée couramment par les peintres verriers en faveur à cette époque dans les vallons de l'Auxois comme dans ceux de la Champagne.

Le chœur et la chapelle de la Vierge, dans l'église paroissiale de Flavigny, renferment des restes et des débris mutilés des superbes verrières qui décoraient autrefois les trois hautes fenestrations du chevet, reconstruit par Quantin Ménard au début du seizième siècle. Ces précieux objets, du plus haut intérêt, sortent évidemment du même atelier et probablement des mêmes mains que les deux verrières de l'église de la Roche-Vanneau. La facture, les procédés, la répétition des mêmes détails de disposition identique, tout l'indique péremptoirement. Ainsi on y retrouve la singulière Trinité avec deux de ses personnages vêtus de pourpre, et même la coiffure si originale adoptée par les personnes mondaines du temps, puis les instruments de la Passion sur le même fond écarlate et identiques dans leurs moindres détails, ainsi que le sablier, les trente pièces d'or — les Ecritures disent trente pièces d'argent — et les trois dés du sort.

Parmi les débris barbarement tronqués et disséminés dans les deux fenêtres modernes de la même chapelle, il faut considérer l'expression douce et bonne, la beauté du dessin et la vie qui illuminent la tête de saint Roch présentant le rosaire au bienfaiteur de l'église. Nous croyons qu'on n'a jamais élevé plus haut dans le domaine de l'art le métier très difficile de la peinture *hystorlée* sur verre.

La belle verrière absidale de la Roche offre un grand intérêt et comme œuvre d'art et par les personnages qui y sont représentés. Le mérite artistique en est certain, car l'artiste a su triompher heureusement de toutes les difficultés. En effet les couleurs les plus vives éclatent avec intensité dans les vêtements des personnages. Les motifs importants y sont mis en valeur au milieu d'une grisaille dont les demi-teintes sont réparties avec une connaissance parfaite de l'effet des artifices du verrier.

Malheureusement quelques lacunes et des détériorations déplorables altèrent cette belle œuvre. Les visages de Guy de la Baume et de sa femme ont été poncés, dit-on, sous le régime de la Terreur qui nous a privés ainsi de deux

portraits d'autant plus à regretter qu'on devait y retrouver sans doute les grandes qualités d'exécution qui font le mérite des autres parties.

Nous savons par l'abbé Collon qui avait fait un dessin de ces vitraux avant la Révolution, que Jeanne de Longvy y était représentée, le visage long et les traits effilés.

La calle ou voile de cette dame, très effacée, ne paraît pas avoir été grattée comme la figure. La couleur, peut-être imparfaitement trempée, a dû être usée par le temps.

La verrière fut certainement exécutée par les ordres de Jeanne de Longvy après le décès de son mari. Les larmes de saint Guy, qui contemple tristement ce dernier, l'attestent évidemment.

Leur cinquième enfant, une fille appelée Jeanne comme sa mère, fut mariée en 1497 à Simon de Rye, à qui son cousin Thibaut de Chalon, chevalier, seigneur de Grignon et de l'Isle-sous-Montréal, légua en 1511 par testament la terre et seigneurie de Braux-en-Auxois. Cette dame de Rye se fit remarquer par un genre de fécondité peu commun ; elle eut douze enfants en six couches.

On peut voir encore, à droite et à gauche de la fenêtre absidale, un corbeau mouluré en cul-de-lampe et écussonné. L'un et l'autre devaient porter autrefois des statues en pierre d'une certaine dimension, sans doute deux patrons de personnages de la famille de la Baume. On voit aujourd'hui sur celui de l'épître une sainte Anne en pierre de l'époque de la Renaissance et qui n'est pas sans mérite, bien que les traits de la Vierge y soient moins agréables que ceux de sa mère. Les draperies en sont bien traitées.

A l'intérieur de l'abside les murs ne présentent plus actuellement d'autres détails ou objets dignes d'être notés. Peut-être cependant faudrait-il signaler encore des traces de peinture qui se voient çà et là en plusieurs endroits sous les badigeons écaillés. Le peu que l'on entrevoit paraît sans intérêt, et nous croyons qu'on ne peut rattacher ces traces à un ensemble de décoration murale.

IV.

LA CHAPELLE SEIGNEURIALE

La face latérale de l'abside, du côté de l'épître, a été modifiée à la fin du dix-septième siècle. Sous Jeanne de Longvy elle était percée de deux fenêtres à claire-voie, un peu plus petites que la fenêtre absidale. La plus méridionale subsiste à la même place, mais mutilée. L'autre a été déplacée lors du percement que fit faire, probablement en 1697, un sire du Faur de Pibrac (1), seigneur de la Roche-Vanneau et de Marigny-le-Cahouët, afin de se donner une chapelle seigneuriale en cet endroit.

(1) Nous pensons que ce sire du Faur de Pibrac est Michel-Clériade, petit-fils du célèbre Guy du Faur, seigneur de Pibrac, l'un des hommes les plus brillants et les plus remarquables de son temps.

Comme presque tous les membres de cette famille furent des personnages marquants, il y a lieu de donner ici sur eux quelques renseignements généalogiques extraits de La Chesnaye-des-Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, et de Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, article *Marigny-le-Cahouët*.

I^{re} Génération. — Guy du Faur, né à Toulouse en 1529, magistrat et poète, fut conseiller au Parlement de Toulouse, juge-mage, ambassadeur de Charles IX au concile de Trente (1562), avocat général au Parlement de Paris (1569), puis conseiller d'Etat (1570). En 1573, il accompagna en Pologne le duc d'Anjou. Ce prince, devenu roi de France (Henri III), le nomma président à mortier. La reine Marguerite en fit son chancelier et après elle il devint celui du duc d'Alençon. — Ses poésies, ses quatrains surtout jouirent alors d'une vogue extraordinaire, en Europe comme en France. Il était seigneur de Pibrac.

De son mariage avec Jeanne de Custos vinrent quatre enfants :

II^e Génération. — 1^o Michel, l'auteur de la branche de Bourgogne, seigneur de Pibrac, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, tué au siège de Montauban, avait épousé, le 23 décembre 1598, Claude d'Estampes, petite-fille du maréchal de Fervaques et nièce du maréchal d'Estampes, et en eut cinq enfants.

2^o Henry, conseiller d'Etat, premier président du Parlement de Provence, † premier président du Parlement de Pau.

3^o Pierre, mort jeune.

4^o Olympe, femme de Michel Hurault, chancelier de Navarre; d'elle descendent les Beaufort-Canillac, marquis de Montboissier.

III^e Génération. — 1^o Guy, fils de Michel, baron de Pibrac, servit dans les armées en Italie, Allemagne, Flandre et Catalogne, passa par tous les grades, devint maréchal de bataille et fut élu capitoul de Toulouse en 1646. Il eut deux fils d'Anne de Plaigne et par eux une brillante postérité.

2^o et 3^o François et Claude, entrés dans les ordres.

4^o Jacques, chevalier de Malte, aide de camp du général; ensuite mestre de camp d'un régiment de

Il est probable qu'avant lui les seigneurs de la Baume et leurs successeurs s'étaient réservé la place qui est en avant de l'autel, derrière lequel les moines du petit prieuré avaient leurs stalles.

Le travail du seigneur de la Roche-Vanneau fut assez important. L'un des côtés de la dernière travée (celui de l'épître) étant démoli avec sa fenêtre, sa piscine et un contrefort, il fit bâtir derrière la brèche une chapelle rectangulaire, épaulée aux deux angles par des contreforts à peu près sem-

cavalerie, maréchal général des logis de la cavalerie de France et nommé ambassadeur de la Religion auprès du pape. Il prit part à plus de vingt combats. Il hérita des terres de Marigny-le-Cahouët, la Roche-Vanneau, Leugny, Brin, Clirey, Sainte-Colombe, que son père avait achetées avec les deniers de sa mère, en 1605, de Guillemette d'Orgemont, femme de François Juvénal des Ursins, et les transmit à son frère.

5° Michel-Clériade les fit ériger en comté en 1656 et porta le titre de comte de Marigny. Il avait épousé, par contrat passé à Autun le 6 novembre 1646, Charlotte d'Arlay, dont deux enfants :

IV^e Génération. — 1° François, comte de Marigny, marié à Marie de Chaugy et père de M^{me} de Thiard de Bragny, vendit ces terres en 1720 à Philibert Lorenchet, conseiller clerc au Parlement de Paris, qui les revendit en 1729 à André Baudry de Villaines, grand maître des eaux et forêts de Flandre et Picardie.

2° Anne-Bénigne, mariée par contrat passé à Semur, le 21 mai 1706, à Charles, marquis de Jaucourt.

On peut voir, dans le chœur de l'église de Marigny-le-Cahouët, l'épithaphe de Marie de Chaugy et de son mari. Elle est fixée dans le mur du côté de l'évangile, au-dessus de la porte de la sacristie. C'est une tablette en pierre noire polie encadrée d'une forte moulure et mesurant 0^m 80 de hauteur sur 0^m 75 de largeur. On y lit cette inscription :

*Cy gissent
 Dame Mad^e Marie de Chaugy
 épouse de Messire François
 du Faur de Pibrac comte de
 Marigny, seigneur de Clirey et
 autres lieux, laquelle mourut
 le XXIX sept^{bre} MDCXC
 et ledit Seign^r son mary qui
 mourut le XXVIII févr MDCCXXXIII
 lequel a donné à la Fabrique
 de ceans un fond de cinq livres
 de rente pour faire célébrer
 à perpétuité deux grandes messes,
 l'une à pareil jour du
 décès de lad^e dame son épouse
 et l'autre messe au jour de
 son décès.*

Priez pour eux.

blables aux anciens contreforts de l'église, qui étaient ornés à leur partie supérieure des armoiries de la Baume.

Celles-ci étaient sculptées dans le goût du temps, et autour de chaque écusson se profilait un cadre mouluré naissant sur deux culs-de-lampe et se fermant au-dessus, l'un en accolade, les autres à angle droit. Le sire de Pibrac fit utiliser dans les deux nouveaux contreforts les pierres d'angle de celui qu'il avait détruit, et fit replacer dans l'un d'eux la pierre armoriée qu'il avait fallu enlever.

Nous savons que les armoiries des contreforts étaient, les unes celles de Jeanne de Luyrieux, les autres celles de son fils Guy et de Jeanne de Longvy. On ne peut donc douter que ce furent ces seigneurs qui reconstruisirent ensemble l'abside de l'église prieurale sur les ruines de l'ancienne.

Ces motifs sculptés ont été complètement mutilés à coup de ciseau sous la Terreur. Leur perte est regrettable, car ils décoraient heureusement les contreforts et contribuaient au bel effet extérieur de cette partie de l'édifice.

La fenêtre à claire-voie et la piscine, enlevées du chœur, furent alors placées au fond de la chapelle, et l'on ménagea pour le châtelain une porte particulière dans le mur neuf du couchant. Cette porte est aujourd'hui murée. La voûte est bandée de nervures reposant sur des corbeaux à feuillages très simples. Une large baie en plein cintre fait communiquer la chapelle avec le chœur. Le claveau central et les sommiers sont à bossages. Cette ouverture était fermée jadis par une porte (1) en fer forgé aux armes de Pibrac surmontées d'une couronne de baron : *d'azur, à deux fasces d'or accompagnées de six besans d'argent, trois en chef et trois en pointe, ceux-ci bien ordonnés*. Pour tenants deux anges de carnation : cottes blanches, robes d'azur retombant sur les pieds.

On voyait en 1788 les mêmes armes sur un grand tableau qui décorait l'autel et représentait la sainte famille. Ce tableau a disparu.

(1) *Mém. hist. sur Viteaux*, vol. V, p. 1164.

Quand Michel de Pibrac construisit la chapelle seigneuriale, l'abbé de Saint-Seine fit opposition en sa qualité de prieur de la Roche. Les travaux furent suspendus pendant un an. Au bout de ce temps il intervint un accommodement, et la chapelle fut achevée en 1699 telle qu'on la voit aujourd'hui.

Par la suite, les seigneurs ne résidant plus à la Roche, un curé s'empara de la chapelle et s'en servit comme de sacristie. Ses successeurs firent de même, et peu à peu les décors du culte et même l'autel de marbre finirent par disparaître.

Au dix-huitième siècle, N*** Couthier, qui était seigneur de la Roche, mais n'y résidait pas, ne revendiqua pas ses droits sur cette chapelle. Lorsqu'il assistait parfois aux offices à la Roche, il occupait, de l'autre côté du chœur, une place qu'on lui avait réservée.

La terre ayant passé depuis aux Damas, un seigneur de ce nom suscita à l'abbé Pinot, alors curé, quelques difficultés relativement à la désaffectation de cette chapelle et à l'usage profane qu'il en faisait. C'était en 1785. De part et d'autre on présenta à l'évêque d'Autun des rapports à la suite desquels il y eut transaction. Il fut accordé que « la chapelle seroit à l'usage » du seigneur quand il y viendrait, qu'elle ne seroit pas fermée et qu'elle » seroit aussi à l'usage des habitants. »

V.

LES PIERRES TOMBALES

On peut voir encore dans l'église plusieurs anciennes pierres tombales. Nous en avons trouvé deux de grande dimension dans la première travée de l'abside, une autre dans le milieu du chalcidique, enfin une quatrième dans la partie supérieure de la nef et non loin de la précédente.

Les deux tombes de l'abside sont aujourd'hui complètement usées, de sorte qu'on ne distingue plus aucune trace de gravure ni d'inscription.

L'abbé Collon nous apprend que celle qui est la plus rapprochée de l'autel portait l'effigie d'une femme et qu'en 1788 il avait pu distinguer encore, à

l'un des quatre angles, les armes de la Baume, et, à l'angle opposé, des armes identiques à celles qui figurent à la clef de voûte du chœur.

Les mêmes armoiries, répétées à l'extérieur comme à l'intérieur de l'abside, indiquent que c'est Jeanne de Luyrieux, inhumée sous cette tombe, qui l'avait fait reconstruire. Suivant l'abbé Collon, une tradition locale perpétuait encore son souvenir de son temps.

La tombe du milieu du chalcidique est une lame de pierre calcaire bleue de mauvaise qualité et pleine de parties tendres usées profondément. Son inscription, en caractères du style de l'extrême fin du quinzième siècle, est illisible par endroits et révèle seulement que le défunt était un certain Jehan Blanchot (v. p. 267).

Quant à la tombe du dessus de la nef, elle date du dix-septième siècle.

VI.

FONDATIONS

Plusieurs fondations étaient attachées à l'église. Celles que nous connaissons étaient les suivantes :

1^o FONDATION CORNETTE — Nous avons reproduit plus haut (p. 261) le texte de cette ancienne fondation en date du 4 septembre 1530. Les descendants des Cornette, dont le nom y figure, subsistaient encore au commencement du dix-neuvième siècle. On les appelait les Conette.

2^o FONDATION RUFFEY. — Tous les dimanches le curé disait un *Libera* pour l'âme de dame Alize de Ruffey. Le père Anselme nous apprend qu'elle était fille de Pierre de la Baume et qu'elle fut mariée d'abord, le 12 avril 1442, à Guillaume de Saint-Trivier, et, en secondes noces, à Claude de Lugny, seigneur de Ruffey.

3^o FONDATION LEFOL. — Les époux Lefol, de la Roche, avaient doté l'église d'une fondation dont il est question dans une lettre de l'abbé Cernaisot, curé au commencement du dix-huitième siècle. Mais il n'en subsiste pas trace. C'est ce prêtre qui a fait reconstruire le pignon de la façade de la

chapelle de Clirey, hameau de la Roche, et a fait subir encore d'autres modifications à cette chapelle qui paraît dater de la fin du quinzième siècle, mais il est mort avant l'achèvement de ces travaux.

Il y avait à la cure, en 1788, une décharge de l'abbé Vallée, curé de la Roche-Vanneau, donnée aux héritiers Cernaisot et datée du 11 mai 1733, dans laquelle on voit qu'« ils lui ont remis comme héritiers de M. Cernaisot, ancien curé de la Roche, une chasuble rouge de damas, plus que *mie use* chargée d'un galon de soye verte et blanche avec l'étole et le manipule pareils, sans voile de calice, que le sieur Cernaisot destinoit à l'usage de la chapelle de Clirey lorsqu'elle seroit achevée et que le dit Vallée garde jusqu'à ce qu'elle le fût. »

4° FONDATION POTHIER. — Cette fondation était attachée à une très vieille croix dont la base existe à Clirey devant la maison des Pothier. Des personnes de cette famille avaient fondé la station de la procession du premier jour des Rogations. Le curé de la Roche allait dire la messe à cette croix sur un autel portatif.

Actuellement un descendant des Pothier, du même nom, fait dire encore des messes, chaque année.

Le 6 mai 1788, l'abbé de Grandchamp, archidiacre d'Autun, fit sa visite en l'église de la Roche-Vanneau et vérifia ces fondations qui existaient encore.

VII.

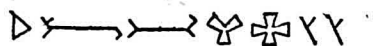
MARQUES DE TACHERONS

M. l'abbé Moissenot, curé actuel de la Roche, a relevé sur les murs de l'église, dans des recherches aussi louables que patientes, les marques de tâcherons que voici :

A l'extérieur :

1° Sur deux pierres taillées des piliers du portail, la marque —

2° Sur le premier contrefort de la face méridionale, les sept marques :



3° Sur le côté visible du deuxième contrefort, la seule marque γ

Les pierres de taille de la face de ce contrefort ont été arrachées pour la reprise du mur de la chapelle Pibrac, qui le prolonge, et replacées dans les deux contreforts d'angle de cette chapelle, mais elles ne portent point de marques.

4° Sur le côté visible du troisième contrefort faisant tête d'angle du chevet et qui est à moitié engagé dans le mur de la chapelle, les trois marques : $\infty \square \parallel$

5° Sur le quatrième contrefort, angle nord-est : $\times T$

6° Sur le cinquième, face nord : $\times \times \leftarrow \times \infty$

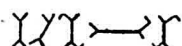
7° Sur le sixième, même face : $\times \infty \leftarrow \times \times$

8° Sur les pieds-droits de la fenêtre absidale : $\{ \times \} \leftarrow$

9° Sur la clef de l'arcature de la même fenêtre : $\times \times \times$

10° Sur un pied-droit de la fenêtre de la dernière travée, côté du nord, la seule marque : $+$

11° Sur les pieds-droits de l'autre fenêtre de l'abside, côté nord :



La fenêtre à claire-voie, au midi de l'abside; et la fenêtre semblable replacée dans la chapelle Pibrac ne portent aucune marque.

A l'intérieur de l'abside on voit :

1° Au-dessus de l'*armarium*, la marque : $\times$

2° Sur la piscine transportée dans la chapelle Pibrac, la même marque : $\times$

3° Sur la rosace armoriée sculptée à la clef de voûte du chevet, également la même marque : 

4° Dans la chapelle Champy, une fois seulement la marque : 

VIII.

ANCIENS FONTS BAPTISMAUX

Dans le jardin du presbytère, on remarque une vieille cuve baptismale qui y servait depuis longtemps de réservoir. C'est par les soins de M. Moissenot qu'elle a été dégagée de la terre.

Ces fonts, taillés dans un seul bloc de pierre, semblent dater du quinzième siècle. Ils ont la forme d'une coupe octogonale qui portait sur un pédicule surmontant lui-même un socle. La cuve mesure extérieurement 1^m 20 de diamètre. Chaque pan est de 0^m 50 à la partie supérieure.

Autour de cette cuve court un cordon en relief. Un peu en dessous, aux intersections, une main naïve a taillé huit figures humaines que l'on prendrait volontiers pour des productions du douzième ou du treizième siècle. Plusieurs de ces figures sont encapuchonnées. Plus bas, le corps de la cuve se rétrécit brusquement. Ses huit pans s'effilent progressivement suivant une coupe curviligne qui la raccorde aux huit pans du pédicule.

Le réservoir ou fontaine baptismale est circulaire sur son plan horizontal et arrondi au fond en cul de marmite. Son diamètre est de 0^m 94, sa profondeur de 0^m 32. Sur le bord du réservoir, dans l'un des pans, sont creusés, en forme de gobelet, deux trous sans doute destinés à recevoir les saintes huiles.

Le pédicule est très bas. Il a seulement 0^m 15 de hauteur. Les faces mesurent 0^m 32 de largeur, et le long du rebord supérieur court un cordon saillant octogonal qui était destiné peut-être à dissimuler le joint. Cette pierre ne paraît pas avoir été elle-même le pied. On peut supposer qu'elle surmontait un socle qui lui servait de base.

Malgré les vicissitudes des temps, cette cuve est dans un état de conservation

satisfaisant, et il serait à désirer qu'elle pût reprendre dans l'église sa place primitive et sa première destination.

ANCIENNES CROIX

Le territoire de la Roche-Vanneau, comme ceux de Leugny, de Clirey et des autres villages voisins de Flavigny et dépendant de son abbaye, possédèrent jadis un grand nombre de croix. Plusieurs d'entre elles ont une origine extrêmement ancienne.

On sait, en effet, qu'en dehors des croix qu'il a été d'usage d'élever le long des chemins soit par pure dévotion, soit pour rappeler le souvenir de quelque accident, soit enfin pour sanctifier des points jadis consacrés à quelque superstition, les anciens évêques d'Autun levaient, en qualité de curés primitifs, un tribut de *un denier* par chaque feu des soixante-quinze paroisses des archiprêtres de Semur, Vitteaux, Touillon et Frolois (1). Cet impôt appelé *denier des Croix* était perçu par les curés le vendredi saint à l'adoration de la Croix. Au dixième siècle, les curés et les paroissiens des quatre archiprêtres se rendaient en procession solennelle à l'église de l'abbaye le lundi de la Pentecôte, et y portaient le denier des Croix comme le faisaient les habitants de Flavigny. Ce jour-là, l'affluence était énorme sur les chemins qui menaient à cette ville.

Si nous rapprochons de ces faits connus et certains le souvenir de croix en pierre qu'une tradition des plus anciennes prétend avoir été échelonnées sur ces chemins, et où l'on faisait des stations, nous serons pénétrés de la place importante que tenaient les croix rurales dans les pieuses coutumes des populations du moyen âge.

Sur le territoire de la Roche-Vanneau il subsiste peu de restes des bases de croix de cette époque. Cependant on pouvait voir encore, il y a quelques années, sur le rebord des plateaux des deux montagnes qui enserrent le

(1) *Histoire de l'abbaye de Flavigny*, par Ansart, page 167.

vallon du Vanneau, de grosses pierres usées, considérées comme bases de croix, et que l'on pouvait peut-être faire remonter à une ère aussi ancienne. Il est certain que la piété des fidèles en a entretenu un grand nombre et que plusieurs n'étaient pas sans mérite.

A signaler encore, à la cure et chez quelques habitants de la paroisse, des débris de croix plus ou moins importants et paraissant appartenir, l'un au treizième, les autres au quinzième et au seizième siècle. Parmi ces débris nous avons distingué particulièrement deux madones provenant de croix brisées et qui témoignent d'un degré de civilisation très différent. La plus ancienne, en pierre très dure, est d'une exécution primitive. Elle est debout et vêtue d'une robe à plis droits s'écartant à la base. Par-dessus la robe, manteau sans ampleur attaché en avant par deux brides à un bouton fixé à l'encolure ; ceinture à un rang de perles et tombant jusqu'aux genoux. Le tour de la couronne est orné également d'un rang de perles, mais la partie supérieure est détruite. Les bras et l'enfant Jésus sont complètement brisés.

Le Christ crucifié sur l'autre face n'existe plus. Le fût était octogonal.

L'autre madone provient d'une très belle croix du début du seizième siècle et rappelle l'exécution recherchée des œuvres des sculpteurs bourguignons de ce temps. Elle est debout, la tête inclinée gracieusement et tient sur le bras gauche l'enfant Jésus qu'elle caresse de son regard. La robe souple et plissée est recouverte par le b্লাut flottant, tombant d'un côté jusqu'à terre où il se froisse en plis savamment étudiés, puis rejeté sur l'épaule droite en dégageant l'épaule et le côté gauches.

Cette Vierge repose sur un culot mouluré sans sculpture. Sur l'autre face, Christ crucifié dont l'expression est très juste. Entre la Vierge et le Christ, fût cannelé et, dans les cannelures, crochets et feuillages d'un galbe puissant.
